Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1994)

Heft: 66

Artikel: Genève obtient le nouveau siège de l'OMC

Autor: Diesbach, Roger de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

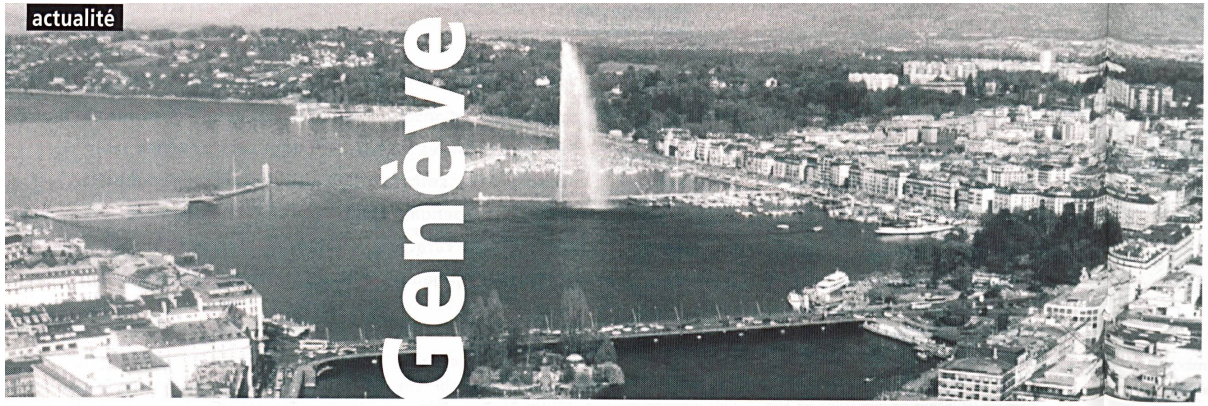

Genève obtient le nouveau siège de l'OMC

Ravie et soulagée d'avoir obtenu pour Genève le siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la diplomatie suisse s'étonne de l'attitude de l'Allemagne qui a tenté de "bousculer" son petit voisin. Entretien avec l'ambassadeur François Nordmann, chef de la Direction des organisations internationales.

PAR ROGER DE DIESBACH

☛ La Suisse s'est-elle laissé surprendre par la candidature de Bonn au siège de l'OMC ? Pourquoi n'a-t-elle réagi qu'en mars dernier afin d'obtenir cette organisation internationale ? L'ambassadeur François Nordmann l'affirme, ses services n'ont pas été pris au dépourvu. Voici l'histoire : en juin 1992, la Suisse essuie un premier coup de semonce. L'organisation de contrôle des armes chimiques choisit d'établir son siège à La Haye. Vienne et Genève, également candidates, devaient faire leur deuil d'une organisation forte de quelque 500 fonctionnaires. Une leçon pour Genève qui avait fait la fine bouche et pour la Suisse qui avait bricolé une candidature de dernière minute, sans trop y croire. Suite à cet échec, la Suisse, surprise par la générosité des offres concurrentes, met sur pied une stratégie. Elle prévoit notamment d'améliorer les privilèges et l'immunité offerts aux fonctionnaires internationaux. Ces généreuses propositions soulèvent des résistances dans différentes administrations fédérales. Comme la diplomatie concentre alors ses efforts sur d'autres affaires (Palais Wilson, etc.), elle estime qu'il n'est pas urgent de forcer ces oppositions. Jusqu'au début de mars dernier, les Suisses partaient de l'idée que l'OMC allait remplacer naturellement le GATT et n'avait aucune raison de quitter Genève.

LE COUP DE TONNERRE DE MARRAKECH

Début mars, après un premier contact avec le directeur du GATT Peter Sutherland, les diplomates suisses réalisent que la gratuité des bâtiments allait être une condition du maintien de l'OMC à Genève. François Nordmann : "Rien ne nous laissait croire qu'il y avait d'autres villes candidates. Nous étions donc très confiants, jusqu'au coup de tonnerre de la réunion de Marrakech. En réponse à une question d'un journaliste, un ministre allemand annonce la candidature de Bonn. Nous avons alors réagi à ce geste inattendu comme à une O.P.A. hostile".

Vu la puissance de l'Allemagne, les Suisses prennent cette concurrence très au sérieux. D'autant que, en plus de l'offre de Bonn, les Allemands proposent d'autres cadeaux aux pays hésitants; ils offrent de régler les contentieux dans le domaine commercial; ils rappellent à certains pays d'Amérique latine l'importance de l'économie et des apports allemands dans l'écoulement de leur café; ils se présentent comme une figure de proue permettant à des pays tiers de mieux accéder aux marchés de l'Union Européenne. Bref, le poids de l'Allemagne joue un rôle incontestable dans cette bataille. "Mais dans les deux sens, souligne François Nordmann : certains pays l'estiment incontournable, d'autres redoutent justement de confier l'OMC à un pays trop puissant".

MOINS BEAU QU'EN VIDÉO

Fin juin à Genève, les Allemands présentent l'offre de Bonn par vidéo. Les ambassadeurs étrangers applaudissent. Ils ne l'avaient pas fait pour Genève. Mais le week-end suivant, 35 ambassadeurs se rendent à Bonn et en reviennent déçus. Commentaire de François Nordmann : "C'était moins beau que sur la vidéo !" Pour les consoler, l'Allemagne proposera de construire une nouvelle salle de conférence. En vain...

Du côté helvétique, on redoutait qu'une décision favorable à Bonn ne soit prise en l'absence de la Suisse lors d'une réunion internationale (de l'Union Européenne ou du G7 par exemple). D'autant plus que le refus des Casques Bleus, le 12 juin dernier, "a incontestablement fait perdre du terrain à l'offre de Genève". En prenant publiquement position pour la ville francophone du bout du lac, la France rééquilibre les chances et casse tant la solidarité de l'Union Européenne que l'axe franco-allemand.

300 MILLIONS EN UN AN POUR GENEVE

De leur côté, Suisses et Genevois améliorent leur offre. La donation des bâtiments est acceptée comme, moins facilement, l'exemption de la TVA pour les fonctionnaires internationaux et l'accès de leur famille au marché du travail. L'ambassadeur Nordmann souligne la compréhension des autres départements fédéraux concernés, l'attitude exemplaire des Genevois qui n'ont cédé à aucune tentation xénophobe et la solidarité des autres cantons suisses qui acceptent sans mot dire que la Confédération dépense cette année 300 millions pour la seule Genève internationale (Palais Wilson, Genève Executive Center et OMC). Ces prestations, ajoute-t-il, se justifient par la priorité accordée par la politique extérieure de la Suisse au maintien des organisations internationales à Genève. Et demain ? L'Allemagne présente déjà Bonn comme candidate pour accueillir de futures organisations internationales ? François Nordmann ne pense pas que le refus du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) d'abord et de l'OMC ensuite confère à Bonn un droit particulier à cet égard. L'octroi de l'OMC à Genève signifie au contraire que l'ONU renforce sa stratégie de regroupement de ses organisations dans quelques centres internationaux: "L'OPA hostile n'est pas une méthode. L'Union Européenne sera bientôt dotée d'une grande ville de langue allemande, hôte d'une organisation internationale: Vienne. Peut-il y en avoir deux ?" Dans l'avenir, la Genève internationale va-t-elle encore gonfler ? L'ambassadeur Nordmann estime que l'on n'est pas très éloigné d'un "plafond", mais souligne que la diplomatie suisse se battra pour que Genève devienne une capitale de l'environnement. Différentes conventions adoptées à Rio pourraient avoir un secrétariat commun qui serait fort bien accueilli à Genève.

"ENNUYEUX" POUR GENEVE

Si l'Allemagne n'a pas reçu l'OMC, c'est aussi parce que les Etats ont refusé de confier le centre du commerce mondial à un pays économiquement si puissant, leader incontesté de l'Union Européenne. Si la Suisse était membre de l'Union, aurait-elle obtenu l'OMC ? François Nordmann le croit : "Même dans l'Europe, nous serions petits et indépendants, incapables d'exercer une influence exagérée sur une organisation mondiale. Le problème, ce n'est pas nous, mais le poids et l'influence de l'Allemagne".

La Direction des organisations internationales qui a défendu l'OMC avec succès pourrait disparaître cette année encore et être engloutie dans la Direction politique des affaires étrangères. N'est-il pas absurde de démanteler une équipe qui gagne ? Prudent, l'ambassadeur Nordmann refuse de répondre à cette question. Il ne nie pas que ce serait "ennuyeux" pour Genève. ✍

Et maintenant, au travail !

PAR P.E. DENTAN

☛ Les diplomates avaient le sourire en sortant de la salle du Centre William Rappard où se tenait la séance du Comité préparatoire de la future Organisation Mondiale du Commerce qui a pris la décision par consensus d'accepter l'offre de la Suisse. Les travaux de l'OMC commenceront le 1er janvier 1995 à Genève.

L'ambassadeur du Pakistan, qui a joué un rôle essentiel dans cette négociation, souligne pour nous que le Comité avait le choix entre deux bonnes offres; même s'il a préféré Genève à Bonn, le Comité a remercié l'Allemagne d'avoir fait preuve de flexibilité pour répondre aux besoins des diplomates. "Beaucoup d'éléments reposent maintenant sur les épaules de la Suisse et de Genève", relève-t-il.

Les autorités suisses devront tout d'abord conclure en bonne et due forme un accord de siège avec l'OMC. L'Etat de Genève mettra à disposition des pays les moins avancés 5000 m2 de surfaces de bureaux dès le 1er janvier prochain, avant que ne soit construite une maison pour les délégations des pays du tiers monde, encore que la formule doive être bien étudiée. Il en coûtera 1,5 million que l'Etat devra ajouter au budget 1995.

Dès l'automne, en collaboration avec la Fondation "Un avenir pour Genève", l'Etat mettra sur pied un Comité d'accueil pour les diplomates étrangers, sur le modèle de ce qui fonctionne si bien à New York. Enfin, insistent les intervenants, "faisons preuve d'anticipation" en ce qui concerne les besoins des organisations internationales, "veillons à la coopération avec New York et aux synergies nécessaires que la communauté internationale s'est données". ✍

*Paru dans le "Journal de Genève et Gazette de Lausanne".